

Excellence Madame la Présidente

Mesdames et messieurs les Représentants des Institutions et
Organisation Internationales

Mesdames et Messieurs

Chers collègues

Permettez-moi avant tout de joindre ma voix à celle des autres qui m'ont précédé afin de souhaiter plein succès aux réunions intersessions.

En effet, dans le cadre de la 5^{ème} demande de prolongation du délai de mise en œuvre de l'Article 5 de la Convention, le Tchad avait soumis un plan de travail pluriannuel qui couvre la période d'extension du 01 janvier 2025 au 01 Janvier 2030.

Aussi, lors de la 5^{ème} conférence d'examen qui s'est tenue du 25 au 29 Novembre 2024 à siem reap (Cambodge), le groupe d'analyse avait émis quelques recommandations et observations sur la demande du Tchad qui sont aussitôt prises en compte et intégrées dans notre plan de travail notamment les incohérences sur le nombre des zones dangereuses et sur la répartition budgétaire.

Ainsi donc, le plan de travail du Tchad est articulé comme suit :

1. Enquêtes non technique :

48 zones soupçonnées dangereuses avec une superficie totale de 21 678 562 ,057 m² réparties dans les provinces suivantes :

- a) La province du Borkou : **8 zones soupçonnées dangereuses avec une superficie de 2 266 962,868m² ;**
- b) La province de l'Ennedi Est : **2 zones soupçonnées dangereuses avec une superficie de 361 798,114m² ;**

- c) La province du Tibesti : **38** zones soupçonnées dangereuses avec une superficie de **19 049 801,075m²**.

2. Enquêtes technique et déminage

71 zones dangereuses confirmées avec une superficie de **55 936 780.943 m²**.

Vu le volume du défi restant et le manque d'appui financier, le Tchad voudrait se focaliser durant les deux premières années sur les provinces de l'Ennedi Est et Ouest ainsi que celle du Borkou pour mener des enquêtes techniques et faire déminage ; les trois dernières années seront consacrées uniquement à la Province du Tibesti. Pour ce faire un chronogramme de travail bien défini sera soumis lors de la 22^{ème} Assemblée des Etats Partis.

- 3.** Un budget total de **52 019 700\$** restent à mobiliser. Le Tchad prend en charge le salaire du personnel et le fonctionnement de l'institution.

Je saisi cette opportunité pour partager avec vous quelques informations sur les activités financées par l'Etat Tchadien. Il s'agit notamment de la reprise des activités de nettoyage des résiduels du dépôt de munitions de Goudji-n'djamena explosé en juin 2024.

Le Champ de mines de Wadi-doum que nous qualifions de magasin à ciel ouvert, ne profite pas seulement aux individus mal intentionnés dans la fabrication des engins explosifs improvisés(EEI) mais continue toujours à décimer le cheptel du département d'Ounianga Kébir. C'est ainsi que l'Etat tchadien a donné son accord pour la clôture de ce champ de mines qui couvre

une superficie de 611 km² mais conditionné par sa disponibilité substantielle.

Le programme de déminage national tchadien reste toujours confronter au manque de financement ; puisque l'apport extérieur étant invisible depuis la fin de projet PRODECO finance par l'union européenne en septembre 2021. Ce qui ne garantit pas le respect de la planification opérationnel établi.

Je vous remercie pour votre attention.

- Province Borkou : Enquête non Technique, Enquête Technique et déminage dans **17** zones, d'avril 2025 à mars 2027;
- Province Ennedi : Enquête non Technique, Enquête Technique et déminage dans **13** zones de juin 2025 à mai 2028 ;
- Province Tibesti : Enquête non Technique, Enquête Technique et déminage dans **89** zones, de juillet 2025 à septembre 2029